

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'établissement public qui passe le marché :

Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne

18 bis Boulevard Lascrosses, BP 91030, 31010 TOULOUSE CEDEX 6

Tél 05 61 10 47 03 – Fax 05 61 10 47 48 – courriel : cgauvrit@cm-toulouse.fr

Procédure de passation : procédure adaptée passée en application du Code de la Commande Publique.

Objet de la consultation : Réaménagement du hall d'accueil du siège de la CMA31.

Caractéristiques de la consultation :

Type de marché : Travaux et Fournitures

Lieu d'exécution des prestations : 18 bis Boulevard Lascrosses, 31010 TOULOUSE

Délais de travaux :

Le délai d'exécution des travaux part à compter de la date fixée par l'ordre de service pour une durée de 4 semaines.

Une période de préparation de 15 jours est prévue, non comprise dans le délai d'exécution des travaux.

Nombre et consistance des lots :

Lot 00 : PRESCRIPTIONS COMMUNES A TOUS CORPS D'ETAT

Lot 01 : DEMOLITIONS / GROS OEUVRE

Lot 02 : PLATRERIE / FAUX PLAFONDS

Lot 03 : ELECTRICITE

Lot 04 : PLOMBERIE

Lot 05 : PEINTURE / PARQUET FLOTTANT

Lot 06 : MOBILIER SUR MESURE

Lot 07 : MOBILIER ZONES ATTENTE

Lot 08 : MOBILIER ZONES SALONS

Lot 09 : PETIT MOBILIER

Lot 10 : SIGNALETIQUE

Chaque lot fait l'objet d'un marché distinct conformément aux dispositions en vigueur dans le Code de la commande publique.

Les candidats pourront soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Caractéristiques des prix : Prix forfaitaires (cf DPGF), les quantités indiquées dans le DPGF sont données à titre indicatif.

Retrait du dossier de consultation

Le retrait du dossier de consultation est gratuit.

Sur la plateforme de dématérialisation : <http://reseaucma.e-marchespublics.com>

Les candidats doivent s'enregistrer sur la plateforme afin que toutes modifications ultérieures pouvant éventuellement intervenir leur soient envoyées.

La transmission des plis par voie papier n'est plus autorisée depuis le 1^{er}/10/2018.

Les candidatures et offres doivent arriver sur la plateforme dématérialisée aux dates et heures limites indiquées dans le règlement de consultation. L'heure prise en considération est l'heure de Paris – France (heure d'hiver GMT + 1, heure d'été GMT +2). Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

La signature électronique n'est exigée.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Renseignements et formalités exigés aux candidats : Ceux fixés aux articles 48 et 49 du CMP et notamment les pièces réclamées à l'article 5.1 du Règlement de la Consultation.

Délai de validité des offres et autres renseignements : Les candidats remettant une offre restent engagés pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Renseignements ou questions : sur le site <http://reseaucma.e-marchespublics.com>

Les candidats peuvent télécharger le C.C.A.G. Travaux et Fournitures et services sur le site :

<http://www.Legifrance.gouv.fr>

Autres renseignements :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de Consultation.

Les options sont autorisées lorsqu'elles sont mentionnées au Cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.).

La présente consultation pourra faire l'objet d'une négociation, conformément à l'article 6-3 du règlement de consultation.

Une visite sur site est obligatoire. Dates à choisir : soit le **28/01/2020 à 10h00**, soit le **30/01/2020 à 10h00**.

Confirmez votre choix auprès de : Caroline GAUVRIT et Jezabel MARTINEZ par mail à :

cgauvrit@cm-toulouse.fr et arcim@free.fr

Lieu de rendez-vous : 18 bis Boulevard Lascrosses, 31000 TOULOUSE.

Voie de recours : Tribunal administratif Toulouse, 68 rue Raymond IV, 31000 TOULOUSE, tél 05 62 73 57 57

Date limite de réception des offres le **lundi 24 février 2020 à 12h00**

Date d'envoi de l'avis à la publication : le 22/01/2020.